

## Grande Conférence Sociale :

### Développer un agenda économique et social

Dans le cadre de la préparation de la Grande Conférence Sociale pour l'emploi, l'UNSA a rencontré le ministère des Finances et des Comptes publics ainsi que le secrétariat d'État aux Affaires européennes à propos de l'atelier « Développer un agenda économique et social pour la croissance et l'emploi en Europe ».

L'UNSA, membre de la Confédération européenne des syndicats (CES), a insisté sur la nécessité pour l'Union européenne de changer de cap. Il est urgent d'en finir avec une politique d'austérité généralisée qui a échoué sur un plan économique et dont le coût social est exorbitant. L'UNSA est partie prenante de la campagne de la CES « Une nouvelle voie pour l'Europe » qui est axée sur « Un contrat social pour l'Europe » et un plan d'investissement européen. Notre priorité, c'est l'emploi et en particulier celui des jeunes.

Dans cet esprit, il faut relancer la croissance par un plan d'investissement de grande ampleur afin de créer de nombreux emplois de qualité. Ce plan devrait permettre de sortir de la grave crise que nous traversons et de préparer l'avenir par des investissements dans les infrastructures, la politique européenne de l'énergie, la politique industrielle européenne, la recherche/développement et l'innovation, l'éducation et la formation pour les jeunes.

L'UNSA a également souligné la nécessité d'une convergence sociale et fiscale pour lutter notamment contre le dumping qui frappe l'Union européenne et en particulier la zone euro.

## Au Bureau National du 25-juin 2014

### Nouvelles affiliations (article 5 des statuts et 1&2 du RIN) :

**Pôle 2 - UNSA Banques Assurances** : 715- UNSA BPCE - National (93)

**Pôle 6 - FESSAD-UNSA** : 716- Syndicat National Autonome des Personnels des Centres de Gestion et Association agréés (SNAPCGAA-UNSA) - National (49) ; 717- Syndicat National Professionnel des Assistants Maternels et Familiaux (UNSA AssMat) - National (91)

### Évolution des organisations syndicales adhérentes et des affiliations :

Le Syndicat UNSA UGAP (OSA 619) intègre l'UNSA Finances Industrie (OSA 504)

Le Syndicat UNSA ST Microelectronics (OSA 665) intègre l'Union Fédérale de l'Industrie UFI-UNSA (OSA 712)

Le Syndicat UNSA Hôtel Plaza-Athénée (OSA 246) devient une section du Syndicat UNSA HCR (OSA 593).

Les Organisations Syndicales Affiliées suivantes sont transformées en section de la Fédération des Commerces et Services, via le Syndicat National des Commerces et des Services (OSA 121) :

OSA 632 (Syndicat UNSA Carrefour Rambouillet)

OSA 705 (UNSA Garage Soveda)

Les syndicats UNSA ASSMAT 38 (OSA 682), UNSA ASSMAT 91 (OSA 689), UNSA ASSMAT 15 (OSA 691), UNSA ASSMAT 45 (OSA 695), UNSA ASSMAT 03 (OSA 697) UNSA ASSMAT 58 (OSA 706) et UNSA ASSMAT 77 (OSA 707) demandent leur désaffiliation pour intégrer le syndicat UNSA ASSMAT.

## Nouvelles implantations syndicales et affiliation de syndicats

L'UNSA Education (OSA 102) nous informe de l'affiliation en son sein du syndicat UNSA ITRF-BiO (Personnels Ingénieur, Techniciens, Bibliothécaires et Ouvrier) et de la désaffiliation du SNPTES.

L'UNSA Santé & Sociaux (OSA 245) nous informe de l'affiliation en son sein du Syndicat des Managers Publics de Santé (SMPS).

L'UNSA Territoriaux (OSA 550) nous informe de l'affiliation en son sein de 9 nouveaux syndicats : Porte de l'Eure (27), Pontivy Communauté (56), Communauté de Roubaix (59), ville de Béthune (62), OPH Pyrénées Orientales (66), SDIS 70 (70), Pays Chauvinois (86), ville de Bagnolet (93), SDIS Guyane (973)  
Créations de sections syndicales :

UNSA Agriculture-Agroalimentaire (pôle 1) : Groupama Supports et Services G2S - Castelnau-le-Lez (34), Delmas Poissons et Marée - Saint-Pierre-du-Mont (40), Lesaffre - Marcq-en-Barœul (59), S.C.E.A. Lorraine - Châtellerauld (86)

UNSA Commerce et Services (pôle 3) : Desautel (Protection Incendie) - Montluel (01), Casino Barrière - Cassis (13), Alinéa - Aubagne (13), J.A. Delmas (concession Caterpillar) - Bordeaux (33), Aldi Colmar - Sainte-Croix-en-Plaine (68), Leroy-Merlin - La-Roche-sur-Yon (85)

SECI-UNSA (pôle 3) : Paprec Nord - Harnes (62), NCI-Environnement (Paprec) - Le Mans (72), Recydis (Paprec) - Le-Blanc-Mesnil (93), FNAC Codirep - Boulogne-sur-Mer (92), Franprix LeaderPrice Directions et Supports - Chennevières-sur-Marne (94)

SPECIS-UNSA (pôle 3) : Andalys - Toulouse (31), Aedian - Paris (17ème), Blizzard Entertainment SAS - Versailles (78), Ericsson IT Solutions & Services - Massy (91)

UNSA Industrie (pôle 5) : C&K Composants SAS - Dôle (39), Gaillard - Cluses (74), IDEX Energies - Boulogne-Billancourt (92)- Bureau vérité (92)

UNSA Chimie Pharma (pôle 5) : SBM FORMULATION - Béziers (34), Boehringer-Ingelheim - Reims (51), Maco Production - Tourcoing (59), BAYER Consumer Care - Gaillard (74), Société Agro Industrielle de Patrimoine Oléagineux (SAIPOL) - Dieppe (76), Aspen-Pharma - Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Maritime) (76), Mistral Santé Pharma - Flassans-sur-Issole (83), Thermo-Fischer Scientific - Villebon-sur-Yvette (91), Dom-Pharm Antilles - Courbevoie (92), COVIDIEN- Courbevoie (92), Guerbet SA - Villepinte (93)

UNSA FESSAD (pôle 6) : Les PEP 21 - Dijon (21), Diocèse du Puy-en-Velay - Puy en Velay (43), Service de santé au travail de la Région Nantaise (SSTRN) - Nantes (44), Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés CNAMTS - Paris (20ème)

UNSA Sport (pôle 6) : IFAC - Marseille (13), MACIF Voile (17), Fédération de la Lozère pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique - Mende (48), ADESS 58 - Nevers (58), Les PEP 58 - Nevers (58), District Flandre Football (59) - Mons-en-Barœul (59), Fédération départementale des chasseurs du Pas-de-Calais - Saint-Laurent-Blangy (62), Sport Initiative et Loisirs (SIEL Bleu) - Strasbourg (67), Fédération départementale des chasseurs du Rhône - La-Tour-de-Salvagny (69), Lagardère Racing - Paris (7ème), Comité Départemental de la Fédération Française de Cyclisme - Versailles (78), Musique à Dompierre - Dompierre-sur-Yon (85), Yonne Art Vivant - Auxerre (89), Ecole de Musique et de Danse de Boulogne-Billancourt (92), Conservatoire / Ecole de Musique - Asnières-sur-Seine (92), Fédération Française de Canoë-Kayak - Joinville-le-Pont (94), Société Piscine Parisienne Pontoise (95)

Fédération Autonome des Transports UNSA (pôle 7) : Géodis Logistics Sud Ouest - Merignac (33), SEMITAN - Nantes (44), SPL Trans Fensch - Florange (57), H&M Logistic GBC - Le Bourget (93), Mory Global - Villepinte (93)

UNSA Santé & Sociaux (pôle 8) : Centre d'accueil spécialisé - Forcalquier (04), Groupement Hospitalier Aube-Marne - Romilly-sur-Seine (10), Centre Hospitalier de Wattrelos (59), Clinique de l'Europe - Rouen (76), Centre Gilbert Raby - Meulan-en-Yvelines (78), Polyclinique de Poitiers - Poitiers (86),  
UNSA Education (pôle 8) : RES-O (Résilience Occitanie) - Toulouse (31)

## Résultats d'élections professionnelles

**UGAP** : dans cette structure d'achats publics, l'UNSA progresse très fortement en passant de 19,4% à 29,5%, avec 212 voix sur 719 suffrages exprimés, et arrive donc dorénavant première devant FO (21,8%), la CGC (19,1%), la CGT (18,6%) et la CFDT (11%).

**ISS** : dans l'agence Provence de cette société de nettoyage, l'UNSA emporte 40 voix sur les 326 suffrages exprimés et devient représentative avec 12,26%. Au sein de l'agence Ile de France, l'UNSA obtient 42 voix sur les 275 suffrages exprimés, soit 15,27%. Dans l'agence Bourgogne Franche Comté, l'UNSA remporte 19 voix sur les 138 suffrages exprimés, soit 13,76%.

**Auchan (06)** : dans le magasin de Nice, l'UNSA n'obtient pas la représentativité avec 35 voix sur les 388 suffrages exprimés, soit 9,02%.

**GSF (75)** : au sein de l'agence Nation, l'UNSA obtient 231 voix sur les 238 suffrages exprimés, soit 97,06% et tous les élus au CE.

**CIRRA** : au sein de l'unité économique et sociale, l'UNSA arrive en tête avec 34,28% devant la CFDT (32,77%) et FO (22,35%). SUD et la CGT ne sont plus représentatives.

**Bristol (75)** : au sein de ce palace parisien, l'UNSA arrive en troisième position, avec 20,43% (94 voix sur les 460 suffrages exprimés) derrière FO (26,09%) et la CFDT (25,22%).

**Movitex** : l'UNSA arrive en tête avec 39,54% (191 voix sur les 483 suffrages exprimés) devant la CGT (23,19%), la CFTC (16,77%) et la CFDT (13,46%).

**Vitalaire** : l'UNSA arrive en tête avec 35,71% (195 voix sur 545 suffrages exprimés).

**Polyclinique de Franche Comté (25)** : dans cette clinique mutualiste, l'UNSA, pour sa première présence, arrive en tête avec 149 voix sur les 243 suffrages exprimés, soit 61,31%.

**Clinique Sainte Barbe (67)** : dans cette clinique strasbourgeoise, sur les 142 suffrages exprimés, l'UNSA arrive largement en tête au 1er collège avec 126 voix, soit 88,73%, et obtient 5 élus.

**Air Caraïbes (Guadeloupe)** : le syndicat SNMSAC l'UNSA, en liste commune avec FO, obtient 21 des 28 suffrages exprimés.

**Servair** : dans un des CE dans lequel 1.232 suffrages ont été exprimés, l'UNSA obtient 280 voix en passant à 22,73%, soit une progression de 11 points par rapport à 2010, et arrive première.

Sur l'ensemble de l'entreprise, l'UNSA arrive en troisième position à 17,51% derrière la CGT (21,16%) et FO (17,68%).

## Un nouveau bureau pour l'UD de Haute Garonne

Le conseil départemental de l'union départementale de Haute Garonne s'est réuni le 27 juin à Toulouse en présence de François Joliclerc.

Un programme d'action a été élaboré pour préparer les élections dans la fonction publique de décembre 2014 et Ambition 2017 pour le secteur privé. Les instances ont été renouvelées.

Arnaud Cuvelier (pôle emploi) a été élu secrétaire général de l'UD. Il a comme adjoint Bernadette Djelaoui (SFR) et Stéphane Piquemal (territoriaux de Toulouse). Le trésorier est Pascal Canizares (UNSA industrie) avec comme adjoint Franck Calmels (SE-UNSA).

ud-31@unsa.org

## ***Les élections professionnelles accessibles aux salariés en situation de handicap***

Une délégation conduite par Martine Vignau, secrétaire nationale, a été auditionnée par la députée Dominique Orliac dans le cadre de la mission parlementaire relative à l'accessibilité dans le domaine électoral.

Confirmant les engagements du gouvernement en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société, l'audition avait pour objectif d'examiner l'accès de tous aux élections professionnelles tant au niveau de l'accessibilité des bureaux de vote que du soutien aux électeurs en situation de handicap lors des opérations de vote ou l'accès de tous à l'information, aux professions de foi.

En préambule, l'UNSA a rappelé que la garantie d'une pleine citoyenneté passe par un accès au vote ; c'est un droit fondamental qui est la base de la démocratie. Le droit de vote est la norme depuis la loi du 5 mars 2007, ce qui signifie qu'une personne placée sous tutelle ou curatelle peut voter si le juge ne s'y oppose pas. Cependant, cette disposition ne permet pas aux travailleurs d'ESAT de voter aux élections professionnelles puisque même en travaillant, ils n'ont pas le statut de salariés donc ils ne peuvent être électeurs aux élections professionnelles. L'UNSA demande que la législation du travail avance sur ce sujet afin que tous les salariés participent à un moment important de la vie démocratique de l'entreprise.

Par ailleurs, la législation doit imposer ce sujet dans le protocole d'accord préalable à toutes les élections professionnelles dans une entreprise. Tout comme est acté dans un protocole l'ensemble des modalités de déroulement des élections, le sujet de l'accessibilité doit devenir obligatoire et traité de façon la plus large possible pour répondre à tous les types de handicap. Le vote par procuration ou par correspondance ne doit pas être la réponse la plus appropriée.

## ***Congrès extraordinaire de l'Union Fédérale de l'Industrie UNSA***

Convoqué par le nouveau bureau fédéral élu en novembre 2013, le congrès extraordinaire de l'Union Fédérale de l'Industrie UNSA s'est déroulé le 24 juin à Bagnolet. Il avait pour but de renforcer les statuts de l'UNSA Industrie et de lui donner des moyens supplémentaires pour pouvoir décliner ses actions de développement décidées dans le cadre de la motion « Industrie 2017 ».

Guillaume Trichard, secrétaire général de l'Union Fédérale de l'Industrie a remercié Paul Jorgensen pour l'engagement énergique qui fut le sien à la tête de l'UNSA Industrie et a affirmé que « l'UNSA Industrie est à un tournant de son histoire. » Il a proposé aux organisations adhérentes « de donner un coup d'accélérateur pour faire rentrer l'UNSA dans le groupe des organisations syndicales connues et reconnues du monde de l'Industrie et la Construction ».

Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA et Jean Grosset, secrétaire général adjoint de l'UNSA sont intervenus pour souligner la nécessité de structurer l'UNSA Industrie afin de soutenir le développement de l'UNSA.

Sont également intervenus Florence Dodin, secrétaire nationale, sur le thème de la formation, Jean-Marie Truffat, trésorier national de l'UNSA, sur la nécessité de mutualiser les moyens et Jean-Pierre Yonnet de l'ORSEU.

Toutes les résolutions ayant été adoptées, l'UNSA Industrie va pouvoir lancer ses opérations de développement, telles que le déploiement du kit du RSS/DS qui sera remis prochainement à chaque responsable syndical.

## ***Congrès de la Fédération Autonome des Transports UNSA***

Sous l'appellation «Un syndicalisme de conquête et de renouveau », le congrès de la Fédération Autonome des Transports UNSA s'est déroulé les 24, 25 et 26 juin à Paris, quartier Batignolles. Les débats riches et fructueux des congressistes ont orienté l'action de la fédération sur les quatre thèmes suivants : le développement, la structuration, la défense des salariés et la politique des transports.

Alain Gergaud a été réélu à la tête de la fédération avec une équipe renouvelée.

Cette équipe est maintenant en charge, dans le cadre de l'autonomie de ses syndicats, du respect de ses valeurs et de ses statuts, de mettre en œuvre un ambitieux document d'orientations syndicales.

Pour s'adapter efficacement aux évolutions du monde d'un transport concurrentiel, la fédération recherche à améliorer son fonctionnement pour devenir une fédération majeure et peser sur les choix économiques sociaux et environnementaux.

### ***Assemblée plénière de la CNCDH***

L'UNSA a participé à l'assemblée plénière de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) qui s'est tenue le 26 juin dernier. Europe, identité sexuelle, mineurs isolés, cette assemblée a adopté trois avis.

Le premier avis, qui concerne l'action extérieure de l'Union européenne en matière de droits de l'homme, recommande une meilleure efficacité de cette politique et une meilleure articulation avec la politique étrangère française, au service de la promotion et du respect des droits de l'homme.

Le second porte sur les violences et discriminations commises en raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre. Dans la société française, l'intolérance envers les personnes homosexuelles, bisexuelles et transidentitaires demeure largement présente. La CNCDH qui a pris acte de la détermination du gouvernement à mettre en œuvre un vaste travail interministériel sur nombre de politiques publiques, exercera sa fonction de veille et de proposition. La CNCDH, rappelle à cette occasion sa conviction que le genre est un concept opératoire, acquis aux niveaux national et international, pour faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle insiste sur le rôle primordial de l'Education nationale dans cette lutte contre les LGBT-phobies (lesbienne, gay, bi et trans).

Le troisième avis s'intéresse à la situation des mineurs isolés étrangers présents sur le territoire national dont le nombre doit être sérieusement relativisé. Cet avis très instructif sera adressé à tous les présidents de conseils généraux qui ont en charge la protection de l'enfance.

L'UNSA s'est prononcée en faveur de ces trois avis.

### ***L'UNSA a participé au comité des jeunes de la CES***

Le comité des jeunes de la Confédération Européenne des Syndicats s'est réuni le mardi 24 juin 2014 à Bruxelles. L'UNSA y était représentée par Emilie Trigo, conseillère nationale.

Lors de ce comité, une déclaration concernant le résultat des élections européennes a été adoptée. Celle-ci pointe du doigt les responsabilités des politiques d'austérité en Europe qui ont entraîné une forte abstention mais aussi un vote en direction des partis d'extrême droite européens.

Lors de ce comité des jeunes, Luca Visentini, secrétaire confédéral de la CES a présenté l'alliance européenne pour l'apprentissage et la recherche de la CES/ETUI « Vers un cadre de qualité européen pour les apprentissages et la formation par le travail ». Cela a permis de rappeler que si la CES a été signataire de l'alliance européenne pour l'apprentissage lancée en juillet 2013 à Leipzig, elle est consciente qu'un an plus tard, aucune décision effective n'a été prise à son sujet. C'est ainsi que la CES a adopté une résolution au comité exécutif de mars 2014 établissant une liste de recommandations à suivre afin de concrétiser cette alliance.

Ce comité des jeunes a aussi permis de rappeler que le premier rapport relatif au cadre d'actions sur l'emploi des jeunes adopté par les partenaires sociaux européens en juin 2013 sera rendu en septembre prochain par le comité de suivi mis en place à cette occasion.

Le comité des jeunes de la CES a enfin rappelé qu'une conférence de travail sur l'emploi des jeunes en Europe aurait lieu en juillet 2014 à Turin, à laquelle participera l'UNSA.

***Afin de rendre compte du déroulement de la conférence sociale,  
le numéro 700 d'UNSA Info paraîtra un peu plus tard***